



LE CERCLE DES ÉPARGNANTS



L'EDITO

### La malédiction de la déflation

L'inflation, en France comme dans la zone euro, flirte autour de 0,7 % soit un niveau très faible et éloigné de l'objectif de 2 % retenu par la Banque Centrale Européenne. Sommes-nous pour autant menacés par un cycle déflationniste ? Certes, quelques indices pourraient nous le faire craindre. Ainsi, les prix de l'immobilier baissent en zone euro comme dans l'ensemble de l'Union européenne. La contraction demeure relativement modeste mais elle traduit bien que tout engagement à long terme devient dangereux. Même si les taux d'intérêt pratiqués, au sein des pays périphériques de l'Union ont fortement diminué, ils restent élevés au regard des taux de croissance. La crainte de devoir rembourser cher un bien dont la valeur se déprécie n'est pas très motivante. Ce qui vaut pour la pierre s'applique à tous les investissements. Les entreprises retardent leurs projets car la rentabilité des nouveaux investissements est aléatoire. Une telle situation peut dégénérer en un cycle vicieux déflationniste. A contrario, l'appréciation des cours boursiers, constatée depuis deux ans, peut générer un effet richesse favorisant la reprise économique en gonflant la demande intérieure. Cette valorisation boursière a été alimentée par les injections de liquidités et pourrait se craqueler, avec leur diminution, comme nous avons pu le constater au mois de janvier. Pour éviter l'enclenchement d'un cycle dépressif, les pays avancés doivent confirmer leur sortie de la récession et les pays émergents ne pas tomber en léthargie. Cela exige, en Europe, une relance de l'investissement seule à même de générer une croissance durable. Les entreprises, en particulier françaises, sont exsangues en raison de leur faible taux de marge qui traduit également leur incapacité à investir. Or, ce sont celles qui ont modernisé leur outil productif qui pourront capter le vent de la croissance. Face à la situation qui reste ambiguë, la BCE osera-t-elle prendre des initiatives pour favoriser l'investissement au niveau européen sous forme de prêts ciblés aux banques afin qu'elles épaulent les PME ?

LETTRE  
D'INFORMATION  
DU CERCLE DES  
ÉPARGNANTS

Février 2014

N°91

L'ACTUALITE

### → Après février, il y aura peut-être août...

Le Gouvernement a tranché, le taux du Livret A demeure à 1,25 %. Le prochain rendez-vous est fixé au 1er août. Qu'en sera-t-il alors ? Pourra-t-il récuser une nouvelle fois la formule liée à l'inflation ? La reprise économique et la hausse des prix aidant, pourra-t-il maintenir voire augmenter le taux du Livret A ? Malgré la hausse de la TVA intervenue au 1er janvier, les tendances déflationnistes l'emportent en ce début d'année. Les interrogations sur les pays émergents, le fort taux de chômage et l'impact de la hausse des prélèvements décidée ces dernières années, ne conduisent pas à prévoir une progression de l'inflation durant le premier semestre. En revanche, il est possible que les taux d'intérêt se tendent un peu avec la réduction progressive des injections de liquidités par la FED. De ce fait, il est fort à parier que le Gouvernement essaiera de maintenir le taux de 1,25 %.

### → Les hommes rattrapent un peu les femmes

L'espérance de vie qui avait légèrement reculé a repris sa marche avant en 2013. Ainsi, selon l'INSEE, elle s'élève, à la naissance, pour une femme 85 ans et pour un homme 78,7 ans. En dix ans, l'écart homme-femme s'est légèrement réduit avec une progression de l'espérance de vie pour les hommes de 2,9 ans quand celle des femmes augmentait de 2,1 ans. L'écart entre les deux sexes est passé de 8,2 ans en 1994 à 6,3 ans en 2013.

### → Champions of the world !

La France est la championne du monde pour la durée de la retraite. C'est lié à un départ précoce du monde du travail et à une espérance de vie élevée après 60 ans. Certes, cette dernière augmente moins vite que l'espérance de vie à la naissance mais elle atteint, en 2013, pour les femmes, 27,3 ans et pour les hommes, 22,7 ans (respectivement + 1,7 an et + 1,9 an en dix ans).



## LA LIBRE PENSEE



### Trop jeune ou trop vieux, c'est là le problème

Par rapport à ses partenaires européens, la France supporte une pyramide des âges un peu particulière. En effet, si en matière de vieillissement, elle est dans la norme avec l'arrivée des larges classes des baby-boomers d'après-guerre à l'âge de la retraite ; en revanche, du fait d'un taux de fécondité qui tourne autour de 2, notre pays dispose encore d'une forte proportion de jeunes. Les moins de 20 ans représentent encore près du quart de la population en 2013 contre près de 27 % en 1994. Les plus de 65 ans sont passés de 14,6 à 18 %. Par ailleurs, la France se caractérise par un faible taux d'emploi chez les 18-65 ans. Les difficultés d'insertion dans le monde professionnel des jeunes et le nombre réduit de seniors de plus de 55 ans au travail rétrécissent de plus nos forces actives. Le taux de dépendance (rapport inactifs sur actifs ayant un emploi) est un des plus élevés de l'OCDE. Ce ratio est de 56 % en France contre une moyenne de 50 % au sein de l'Union européenne. Par ailleurs, il faut souligner que le ratio actifs / inactifs est passé de 4 en 1960 à 1,44 en 2010 et que le taux d'activité est inférieur à 64 % soit quatre points au-dessous de la moyenne européenne. Cette spécificité française freine notre croissance et contribue à augmenter les charges publiques. Nous devons équiper et former un grand nombre de jeunes. A terme, la France devrait être gagnante. En effet, la montée en âge des jeunes générations devrait donner à notre pays un avantage relatif en termes de croissance potentielle d'ici quelques années. Il n'y a pas plus qu'à attendre et à espérer.

## A SUIVRE...



### Êtes-vous Stones ou Actions ?

L'épargne financière des ménages français a atteint, en 2012, 3 580 milliards d'euros pour un patrimoine total supérieur à 11 000 milliards d'euros. Malgré la hausse du CAC 40 de 18 % en 2013, les valeurs mobilières (actions et obligations) représentent 960 milliards d'euros soit moins de 10 % du patrimoine total. L'assurance-vie en représente 13 % juste devant les dépôts et les Livrets, 10 %. La terre et la pierre représentent l'essentiel de la richesse des ménages. De ce fait, l'appréciation des actions en 2012 et 2013 a moins d'impact en France que dans les pays anglo-saxons. Chez ces derniers, il y a un lien assez fort entre progression de la consommation et l'évolution des indices boursiers. En France, l'économie est plus sensible aux fluctuations du secteur immobilier et, en particulier, du bâtiment.



### Les émergents, les nouveaux seigneurs de l'épargne !

Les Chinois sont les rois de l'épargne avec un taux qui tourne autour de 50 %. En revanche, leur niveau de consommation demeure faible. La Chine réalise 8 % de la consommation mondiale pour une population qui représente le cinquième de celle de la planète. Ce qui est vrai en Chine l'est pour un grand nombre de pays émergents. Depuis 2007, l'épargne des ménages de ces pays a cru de 12 % quand elle n'a progressé que de 2,7 % en Europe. L'encours de l'épargne des pays émergents représente 33 600 milliards de dollars contre 40 600 milliards de dollars pour l'Europe et 56 100 milliards pour l'Amérique du Nord.



### Fourmis, vous avez dit fourmis ?

Selon les données de l'institut statistique européen, Eurostat, la France figure sur la troisième marche de l'Union européenne pour le taux d'épargne des ménages. Avec un taux de 15,2 % (source Eurostat), la France est juste derrière les Allemands (16,5 %) et les Belges (15,4 %). Néanmoins, le taux d'épargne comprend deux composantes, les remboursements du capital des emprunts immobiliers et l'épargne financière. En France, la composante immobilière pèse 9 points. De ce fait, l'épargne financière représente moins de 7 % du revenu disponible pour près de 10 % en Allemagne ou en Belgique. Cette composante financière s'élève même à 12 % en Suède et 13 % en Suisse (source OCDE).



### Satisfaction pour le Cercle...

Avec une actualité riche (les changements fiscaux sur l'épargne, le rapport Berger / Lefebvre, la création de nouveaux contrats d'assurance-vie, le PEA-PME, la réforme des retraites...), les sites du Cercle ont connu une forte progression de leur consultation l'année dernière, une hausse de 54 % en un an. Plus de 180 000 connexions, record à battre ! Comme quoi la pédagogie et l'information économique et patrimoniale ont de l'avenir...

Le Cercle des Epargnants,  
partenaire du Groupe Generali

Génération.com  
responsable



LETTRE EDITÉE PAR

LE CERCLE DES EPARGNANTS

Directeur de la Publication : Philippe Crevel

Comité de rédaction : Sarah Le Gouez / O2P Conseils

11, bd Haussmann • 75009 Paris

T : 01 58 38 65 87

www.cercladesepargnants.com

contact@cercladesepargnants.com